

Communiqué de presse  
Paris, le 24 mai 2016

## Coupes budgétaires dans la Recherche : La CGE, la CPU et la CDEFI s'alarment des réductions de crédit relatives au financement de l'ESR

*La Conférence des grandes écoles (CGE), la Conférence des présidents d'université (CPU) et la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI) partagent « l'émoi de la communauté scientifique » qui dénonce « un coup de massue », au moment de la présentation en commission des Finances de l'Assemblée nationale d'un projet de décret annulant 256 millions d'euros de crédits sur la mission « Recherche et Enseignement supérieur » dénoncé dès le 19 mai.*

### Des annulations budgétaires qui viennent renforcer la tension sur le financement de l'ESR

Les trois Conférences de présidents, directeurs et responsables d'établissement rappellent que **la France dépense déjà moins que ses principaux homologues dont l'Allemagne pour son enseignement supérieur et sa recherche**. L'enseignement supérieur français dans son ensemble (organismes de recherche, universités et grandes écoles) souffre déjà aujourd'hui d'une insuffisance chronique de financement.

Elles s'étonnent que l'on envisage une baisse du budget de l'enseignement supérieur et de la recherche **alors que les étudiants y sont de plus en plus nombreux**. Le MENESR anticipe 2 806 000 étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur français en 2024, soit 335 300 étudiants de plus qu'en 2014 (+ 13,6 %).

Alors que le gouvernement a fait de la jeunesse sa priorité, la CGE, la CPU et la CDEFI s'alarment que, **dans un contexte régulier de raréfaction des ressources publiques, ce soit vers des missions aussi essentielles que se concentrent les réductions**. Les annulations de crédits de la mission Recherche et enseignement supérieur représentent 25 % des économies envisagées !

Si ces annulations se traduisaient par des prélèvements sur des fonds de roulement, la situation n'en serait pas moins inquiétante. **Ce serait, comme en 2015, les plans d'investissement décidés par les établissements et leur gouvernance, et, in fine, la compétitivité hors coût qui seraient mis en cause**.

### Un besoin d'investir massivement dans l'ESR pour faire face aux enjeux à venir

En ce qui concerne l'enseignement supérieur dans son ensemble, **l'Etat doit augmenter, d'ici à 2024, son investissement budgétaire de l'ordre de 4,4 milliards d'euros afin de maintenir au niveau de 2013 la dépense moyenne par étudiant (11 540 euros par an par étudiant)**.

La mondialisation de l'enseignement supérieur et la compétition internationale pour attirer les meilleurs étudiants, chercheurs et professeurs requiert en outre **des investissements massifs et urgents dans ce secteur, vecteur de rayonnement et d'excellence pour le pays**.

Ces enjeux cruciaux justifieraient à eux seuls l'augmentation à 10 ans, **d'un point de PIB dans les dépenses dans l'enseignement supérieur, soit environ 20 milliards d'euros.**

En tout état de cause, ce projet de décret va à l'encontre des déclarations récentes du gouvernement sur l'importance d'un enseignement supérieur et d'une recherche d'excellence pour notre pays. Il prend le risque de fragiliser considérablement tout un secteur essentiel à l'avenir de notre pays.

### **A propos de la CGE**

Créée en 1973, la Conférence des grandes écoles (CGE) regroupe 221 établissements d'enseignement supérieur et de recherche français et étrangers représentant tout le spectre des formations supérieures en Grandes écoles de niveau Master et au delà. Assurant une formation de masse (40% des masters délivrés chaque année en France) et de recherche intensive (50 % des thèses dans les disciplines couvertes par les Grandes écoles), les Grandes écoles mettent en cohérence un projet pédagogique en fonction du profil de l'étudiant et des débouchés professionnels. Véritable label de qualité, la CGE s'assure du respect par l'ensemble de ses membres de ses principes fondamentaux (excellence, insertion professionnelle, ouverture internationale, accréditation des formations...). Les 221 Grandes écoles membres permettent à la France de proposer une offre de formation et de recherche à déclinaisons multiples et de répondre ainsi aux besoins très variés des entreprises

#### **Contacts presse CGE :**

Lucille Simon, TBWA Corporatate – Tél : 06 33 21 48 66 - [lucille.simon@tbwa-corporate.com](mailto:lucille.simon@tbwa-corporate.com)  
André Bismuth, CGE – Tél : 01 46 34 77 58 - [andre.bismuth@cge.asso.fr](mailto:andre.bismuth@cge.asso.fr)

### **À propos de la CPU**

La Conférence des présidents d'université (CPU) rassemble les dirigeants des 75 universités de notre pays, ainsi que ses 3 universités de technologie, 3 instituts nationaux polytechniques, 4 écoles normales supérieures, plusieurs grands établissements et l'ensemble des communautés d'universités et d'établissements. La CPU compte ainsi 130 membres et représente, grâce à ses liens avec les organismes et écoles, la plus grande part des forces d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation françaises. Représentant plus d'1.4 million d'étudiants, la CPU est, depuis plus de 40 ans, force de proposition et de négociation sur toutes les questions universitaires auprès des pouvoirs publics, des différents réseaux et acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, de partenaires économiques et sociaux et d'institutions territoriales, nationales, et internationale. La CPU a de plus un rôle croissant envers la société et le grand public, afin de mieux faire connaître les universités, leurs débouchés et réussites, et les apports que doit permettre la recherche de haut niveau qui y est conduite, dans tous les champs de la connaissance.

#### **Contact presse CPU :**

Johanne FERRY DELY, CPU - [jfd@cpu.fr](mailto:jfd@cpu.fr) - 01 44 32 90 03 / 06 07 53 06 66

### **À propos de la CDEFI**

Fondée en 1976, la CDEFI (Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs) réunit l'ensemble des directeurs et directrices des établissements ou composantes d'établissements, publics ou privés, habilités par la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI) à délivrer le titre d'ingénieur diplômé. Elle a pour principale mission d'étudier tous sujets relatifs au métier et à la formation des ingénieurs, ainsi qu'au développement de la recherche et à la valorisation de celle-ci. Elle a, de plus, vocation à promouvoir l'Ingénieur de l'école française, dans le monde comme en France. Ainsi, la dimension internationale est au cœur de ses préoccupations, notamment dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche.

#### **Contacts presse CDEFI :**

Agence Noir sur Blanc :  
Corinne Robert : 09 70 44 89 12 | [crobert@noirsurblanc.com](mailto:crobert@noirsurblanc.com)  
Sandra Ammara : 01 41 43 72 74 | 06 79 92 71 34 | [sammara@noirsurblanc.com](mailto:sammara@noirsurblanc.com)